

La Ville de Marseille valide un lieu pour ouvrir la salle de consommation de drogues

Un lieu a été officiellement trouvé pour installer une halte "soins addictions", ou salle de shoot, boulevard de la Libération (4e). L'annonce est faite par la mairie de Marseille, son association partenaire, l'Agence régionale de santé et l'AP-HM, toutes associées dans ce projet expérimental qui vise à réduire les risques pour les personnes dépendantes. Si l'ouverture se concrétise, il s'agirait de la fin d'un feuilleton de plusieurs années.



Le 110, boulevard de la Libération accueillera la salle de consommation à moindre risque à partir de 2024. (Photo : Google maps)

Par Violette Artaud,, le 13 Oct 2023

Lien : <https://marsactu.fr/la-ville-de-marseille-choisit-un-lieu-pour-ouvrir-la-salle-de-consommation-de-drogues/>

Elle sera donc située au 110, boulevard de Libération, dans un bâtiment municipal du 4^e arrondissement de Marseille. En lien avec les associations de prévention liée à la consommation de drogues, la mairie de Marseille annonce avoir enfin trouvé un lieu pour l'ouverture prochaine d'une halte "soins addictions", plus communément appelée salle de shoot. *"C'est un beau projet qui se réalise. Ça a été compliqué de trouver un lieu qui corresponde au cahier des charges, avec notamment une cour intérieure pour que les gens puissent se reposer sans retourner directement à la rue"*, commente auprès de Marsactu la première adjointe Michèle Rubirola. Cette dernière ferraille depuis plusieurs mois pour permettre à ce projet de voir le jour à Marseille.

Tandis que les recherches de locaux se déroulaient dans le centre-ville pour faire coïncider l'emplacement de la structure avec les lieux de consommation de rue actuels, l'opposition marquée de la mairie de secteur des 1/7 avait freiné le projet, son accord étant essentiel. Finalement, ce sera donc dans le 4e que la salle ouvrira ses portes, à une *"petite dizaine de mètres du 1er"*, souligne une source proche du dossier.

La date précise d'ouverture de la structure n'est pas encore fixée. *"La validation du lieu d'implantation doit désormais faire l'objet d'un arrêté du ministère de la Santé, pour une ouverture en 2024"*, écrit dans un communiqué l'association ASUD Mars say yeah, qui pilotera le projet. *"Les haltes soins addictions ont pour objectifs de compléter les actions déjà menées en matière de prévention et de promotion de la santé, de tranquillité publique et de prévention de la délinquance"*, rappelle par ailleurs l'association qui est soutenue par l'Assistance publique-hôpitaux de Marseille (AP-HM), l'Agence régionale de santé (ARS) et la préfecture.

Information auprès des riverains

"Nous sommes sortis d'une ornière, mais il reste encore beaucoup de travail, complète Stéphane Akoka, directeur

d'ASUD. *Le lieu a un super potentiel pour faire quelque chose de digne. Mais maintenant, il faut attendre la signature du ministre, qui devrait arriver d'ici à un mois, puis faire les travaux et monter l'équipe. On croise les doigts pour ne pas retomber dans une autre ornière*". Le projet était en effet dans les cartons municipaux avant même l'arrivée du Printemps marseillais. Un premier lieu avait été annoncé dans le 5e arrondissement en 2019, avant un rétropédalage devant l'opposition des riverains.

Le lieu devrait, dans un premier temps, être ouvert 6 heures par jour, sept jours sur sept. Mais ces heures d'ouverture pourront évoluer en fonction de la fréquentation. Un travail d'information auprès des riverains doit être organisé auparavant. *"L'idée c'est d'organiser des réunions d'information avec le public, des rencontres de groupe, se donner les moyens qu'il n'y ait pas de nuisances lors de l'ouverture"*, ajoute le représentant d'ASUD. Actuellement, il existe deux salles du même type en France, une à Paris et l'autre à Strasbourg. Toutes deux ont fait l'objet d'études qui confirment leur intérêt en termes de santé publique.